

ASSOCIATION

LA SAUVEGARDE DE SENLIS

d'ito

Vers des relations apaisées et cordiales

Votre Association a rencontré le 25 juin Madame le Maire afin de renouer un contact quasi inexistant durant la mandature précédente.

Nous avons abordé tous les sujets qui nous tiennent à cœur :

- Votre Association étant un organisme agréé au titre du code de l'urbanisme, nous avons remercié Madame le Maire de nous avoir déjà invités aux séances de travail concernant les études pour le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) et la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). Ces études sont très importantes puisqu'elles engagent l'avenir et le développement de Senlis. Nous avons également participé à une réflexion sur l'aménagement de la place de la Halle.

- La Cathédrale : Nous avons fait part de notre souci de voir disparaître le plus rapidement possible la protection du portail Ouest de la cathédrale qui avait été installée « provisoirement » pour le protéger de la pluie et des pigeons. Nous considérons que la protection contre la pluie est un argument qui ne tient pas : il faudrait une tomade avec un fort vent d'ouest pour atteindre les sculptures. En revanche les pigeons sont une calamité et on pourrait les chasser en installant un système d'électro-répulsion comme cela a déjà été réalisé sur de très nombreux monuments historiques en France (cathédrales, palais...).

Depuis cette rencontre, des travaux importants de nettoyage des extérieurs ont été engagés afin de supprimer la végétation qui y pousse pour éviter des réfections lourdes dans le futur.

- L'église Saint-Pierre a été mise hors d'eau mais le clocher de la fin du 11^{ème} siècle est en très mauvais état et nécessite d'importants travaux. Madame le Maire désire trouver rapidement une solution pour rouvrir, même partiellement, cet édifice.

Nous avons également abordé la question du secteur sauvegardé dont l'aspect se dégrade. Madame le Maire nous a rappelé que les senlisiens peuvent solliciter auprès de la Mairie une subvention à hauteur de 10% du montant des travaux de ravalement en secteur sauvegardé. D'autre part elle est consciente de l'état de la voirie et de la nécessité de refaire des rues pavées, et d'enterrer les câbles divers qui défigurent nos rues ; cependant il faut aussi prévoir des réfections dans tous les quartiers et compte tenu des budgets que cela engage nous devons être patients.

Une partie de la rue Saint-Yves à l'Argent et le bas de la Porte de Meaux ont été repavés. Cette réunion a été des plus cordiales et constructive ; nous avons dit à Madame le Maire que notre Association était prête à appuyer la commune dans ses initiatives mais que nous tenions à conserver notre indépendance et à exprimer nos observations quand cela sera nécessaire.

Chers amis,
Votre Conseil a souhaité renouveler et rajeunir l'image et la communication de la Sauvegarde, c'est pourquoi vous découvrez le nouveau visuel de votre Association ainsi que cette « Lettre » que nous éditerons tous les deux mois afin de vous informer régulièrement des événements récents et de nos initiatives.
Nous éditerons un bulletin complet une fois par an à l'issue de notre assemblée générale qui retracera les grands sujets de l'année écoulée.



Les dernières nouvelles

La chapelle des Carmes :

Un permis modificatif a été déposé afin d'y implanter quatre appartements sans toucher à la structure de l'édifice. Nous nous inquiétons de l'état de la toiture, le promoteur a présenté des modèles de tuiles, nous espérons donc que prochainement la chapelle sera enfin hors d'eau ! Les voûtes ont été consolidées et les baies côté cour ont été remplacées.

La Charité

Cette chapelle classée a peut-être enfin trouvé une destination ; en effet un nouveau propriétaire envisage d'y installer un atelier d'art, d'en faire un espace d'exposition et d'enseignement.

Le portail de l'Hôtel de Junquières :

Ce portail se dégrade fortement et nous écrivons au propriétaire la société AMJL afin qu'il fasse le nécessaire pour le sauvegarder.

L'église Saint-Aignan :

Le fronton de l'ancien théâtre menace ruine et le propriétaire américain ne s'y intéresse pas malgré les relances de la Ville.

Le rempart de Philippe Auguste :

Ce rempart est en mauvais état par endroits, la Ville a commencé des restaurations notamment place du 3^{ème} Houzard.

Le quartier Ordener :

Un plan local de redynamisation devra être signé avec l'Etat prochainement qui inclura la préservation de certains bâtiments présentant des qualités patrimoniales et architecturales. Il comprendra également un projet de développement économique.

Le Service de l'Urbanisme va prochainement publier des guides thématiques afin d'aider les senlisiens dans leurs travaux ; le premier traitera des murs et clôtures ; ils seront également disponibles sur le site internet de la ville.

Nous nous inquiétons des exigences répétées de l'Architecte des Bâtiments de France dans le traitement des dossiers qui conduisent à des délais qui allongent considérablement le démarrage des travaux. Plus grave, les senlisiens évitent de déposer des demandes de travaux, ce qui a pour conséquence des réalisations souvent non conformes au règlement du secteur sauvegardé. Le service de l'urbanisme est contraint de déposer des plaintes au Procureur de la République qui malheureusement ne donne pas suite. Cette situation ne peut durer, c'est ainsi que l'on dénature une ville.

La ville de Senlis a relancé le projet de Ville d'Art et d'Histoire qui maintenant se transforme en Pays d'Art et d'Histoire qui engloberait Fontaine Chaâlis, et Ermenonville.

Sorties d'Automne de la Sauvegarde

Le samedi 8 octobre après-midi, nous étions une trentaine de membres de la Sauvegarde à participer à la traditionnelle sortie d'Automne. Cette année, notre Président François Chapuis nous a préparé une très intéressante visite de deux magnifiques propriétés privées de ses connaissances, situés dans la région de Clermont.

LA PREMIÈRE VISITE ÉTAIT CONSACRÉE À

la Commanderie de Neuilly sous Clermont

Nous avons été accueillis par le propriétaire Monsieur Romain et Madame Aries qui nous firent les honneurs de leur propriété. Nous découvrimus un ensemble architectural remarquable et difficilement détectable depuis la rue.

La commanderie de Neuilly fut donnée aux Templiers par Raoul de Clermont en 1312.

Le style primitif austère et spartiate correspondait parfaitement aux critères de l'Ordre (absence d'ouvertures au rez de chaussée, aspect défensif). Lors de la dissolution de l'Ordre des Templiers au début du 14^{ème} siècle la propriété de la commanderie est transférée à l'ordre des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem.

Elle fut résidence de commandeurs qui entreprirent d'importants travaux d'embellissement, notamment au 15^{ème} siècle. La façade principale fut ornée d'exceptionnelles lucarnes et de parements de colonnades surmontées de chapiteaux corinthiens.

Au rez de chaussée, une très belle salle avec un rare et magnifique plafond voûté à caissons.

Une superbe chapelle de style ogival fut aménagée dans une aile latérale en étage, accessible par un escalier extérieur aménagé dans un pilier en maçonnerie.

Elle possède des traces de fresques peintes au-dessus de l'autel représentant le couronnement de la Vierge.

On sait que les Hospitaliers de Saint Jean avaient une dévotion toute particulière pour la Vierge Marie.

Les travaux d'embellissement ont brutalement cessé, vraisemblablement au 15^{ème} siècle, lorsque l'Ordre devenu celui des Chevaliers de Malte décida de consacrer tous ses efforts financiers pour l'aménagement et la défense des îles de Chypre et de Malte où il s'était solidement installé après la chute de Jérusalem.

Sous la Révolution l'ensemble fut confisqué et vendu comme bien national en 1794.

Les acquéreurs et leurs successeurs furent naturellement des agriculteurs et la destination des bâtiments fut sensiblement modifiée ; la chapelle fut transformée en habitation, les grandes salles abritèrent animaux et récoltes.

L'ensemble fut classé en 1913.

Mais les fresques de la chapelle étaient déjà irrémédiablement endommagées, les vitraux détruits, et les bâtiments peu entretenus étaient dans un triste état lorsqu'ils furent mis en vente en 1960 à la suite du décès prématuré du dernier agriculteur.

La famille de l'actuel propriétaire entreprit un gigantesque chantier de réhabilitation en effectuant parallèlement les recherches historiques indispensables pour redonner à cet ensemble sa majesté et sa cohérence dans le respect de sa destination primitive.



LA SECONDE VISITE ÉTAIT CONSACRÉE AU REMARQUABLE

jardin et potager du Château de Breuil Le Sec

Le propriétaire des lieux, Monsieur Robert le Normand, est toujours enthousiaste et intarissable sur l'histoire de son domaine, qu'il habite avec son épouse depuis plus de 60 ans. Il est vrai que son histoire est passionnante.

Le château de Breuil et sa ferme attenante appartenaient au 18^{ème} siècle au Marquis de Béchameil, descendant d'une famille de fermiers généraux et dont le cuisinier est l'inventeur de la sauce Béchamel.

En 1780 il céda sa propriété au Duc d'Aumale.

Ce dernier, émigré sous la Révolution, se fit confisquer la propriété de ce domaine en même temps que celle du château de Chantilly.

Rétabli dans ses biens sous la Restauration, il mit en vente le Château de Breuil Le Sec. C'est un ancêtre des propriétaires actuels qui en fit l'acquisition.

Le domaine avait une vocation exclusivement agricole.

C'est au milieu du 18^{ème} siècle, qu'il fut converti en résidence d'agrément. En 1851 un magnifique potager fleuri de 6.000 m² fut dessiné par Louis-Sulpice Varé (qui dessina également pour Napoléon III, le Bois de Boulogne).

Les 8 carrés de plantations, bordés de buis taillés (1km de bordure) sont délimités par des allées nous permettant d'admirer cet ensemble unique abrité des vents par des murs en pierre, plus haut du côté nord. Planté de centaines de légumes et de fleurs, rosiers, dahlias, il regorge également d'arbres fruitiers dont un poirier dit de Napoléon III, puisque planté sous son règne.

Le potager est classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Notre visite se poursuit avec le petit-fils du propriétaire (l'enthousiasme se transmet également). Nous avons pu admirer le parc avec étang, île, ponts décoratifs et de nombreux arbres d'essences rares : Ginkgo Biloba, Séquoia, Liquidambar et aussi un immense tulipier de virginie, etc.

Enfin notre visite se termina par une magnifique grange vieille de plus de trois siècles possédant une superbe charpente en châtaignier.

Nous gardons de cette après-midi parfaitement organisée, le souvenir de propriétaires totalement investis dans leur mission de préservation du patrimoine, de partage de leurs expériences avec leurs visiteurs, et décidés à transmettre leur enthousiasme et leurs responsabilités aux générations futures.

Un bon programme pour notre association !



ASSOCIATION
LA SAUVEGARDE DE  SENLIS

www.senlis.sauvegarde.com
sauvegarde.senlis@wanadoo.fr

B.P. 40205 - 60306 Senlis Cedex